

Ski club Vosgien THANN

Rapport des réviseurs aux comptes Pour l'exercice 2 024 / 2 025

Mesdames, Messieurs

En exécution du mandat que votre assemblée générale nous a confié, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes **2 024 / 2 025**.

Tous les livres et documents ont été mis à notre disposition et les renseignements sollicités nous ont été fournis.

Au cours de nos investigations nous n'avons relevé aucune irrégularité dans les écritures comptables.

Les comptes financiers ont été vérifiés avec les extraits bancaires et nous pouvons, par conséquent, certifier l'exactitude des différents comptes.

Parmi les autres sondages effectués (Recettes & Dépenses), nous avons constaté la parfaite concordance des différents postes.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.

Nous proposons donc à l'assemblée de donner quitus au trésorier et le remercions pour son travail.

Thann, le 6 novembre 2 025,

Réviseurs aux comptes

Christophe ADAM

Éric EINSITEL

